""Je ne suis pas favorable à l'utilisation de ces produits dangereux. La lutte contre les rongeurs peut se faire différemment sans employer des produits dont l'utilisation semble très complexe et qui forcément se retrouveront dans la terre ou l'eau. Au lieu de considérer les renards comme des nuisibles laissons les s'occuper de ces rongeurs dont ils font une grosse consommation. Leur destruction par les chasseurs contribue à la prolifération des rongeurs alors que si nous les laissions vivre ils joueraient leur rôle sans que l'on ait besoin d'utiliser des produits dangereux""

""Il est grand temps d'interdire le XXXXX (modération) à la vente. Ce produit représente un danger pour d'innombrables organismes indispensables à la pollinisation et à la chaîne d'alimentation de beaucoup d'êtres vivants que le public ne voudrait voir disparaître. Le principe actif du XXXXXX (modération) est le même que celui de l'AGENT ORANGE utilisé pendant la guerre du Vietnam avec les effets catastrophiques qu'on connaît. Il est inadmissible que le XXXXXX (modération) soit encore en vente libre et utilisé par des personnes ignorantes qui souhaitent se débarrasser de 'mauvaises herbes'. Il faut se demander pourquoi il y a de moins en moins d'insectes et de moins en moins d'oiseaux insectivores entre autres effets néfastes.""

""Pourquoi favoriser l'utilisation des produits dangereux (biocides) ? Les rivières les eaux souterraines sont déjà polluées par tous ces produits. S'ils continuent à être autorisés aucune réglementation ne règlera cette pollution qu'elle s'appelle « doctrine » et « manuel d'évaluation ». Pour notre santé il faut privilégier la vraie prévention c'est à dire l'orientation d'une l'agriculture soucieuse de l'équilibre des écosystèmes. Les méthodes existent. Elles donnent des résultats. Ne nous engageons pas plus avant vers des usines d'assainissement qui devront dépolluer les rivières. ""

""La procédure me semble correcte et prend en compte tous les aspects du produits (composition emballages effets...).

""Pourquoi autoriser des produits potentiellement dangereux ? Étant en bout de chaine alimentaire ils finiront toujours dans nos assiettes ... Dans le cas du campagnol on semble avoir oublié que le renard en est un grand consommateur. Ne serait il pas plus simple d'inscrire le renard dans la liste des animaux utiles et de le protéger au lieu de le tirer systématiquement ?

""la toxicité éventuelle de tous ces produits est plus ou moins bien testée sur des animaux qui ne réagissent absolument pas comme nous aux poluants"; de plus les produits sont testés individuellement sans tenir compte de l'effet coktail de l'action conjugée de plusieures molécules sur nos organismes; les AMM ne sont que des permis de poluer et de tuer délivrés sous l'influence des entreprises;" caa doit s'arreter""

""Je n'ai pas les compétences suffisantes pour juger de l'ensemble des arguments développés quant à la conformité du produit par rapport aux normes en vigueur concernant les différents risques. Pourtant je m'interroge sur le bien fondé de l'utilisation de tels produits quand par ailleurs vous souhaitez défendre la biodiversité au travers d'autres actions. Je ne doute pas que ces mesures veillent tendre à limiter les effets néfastes de ce produit mais puisque on nous demande de limiter au maximum l'emploi des herbicides insecticides fongicides etc....... pourquoi ne pas être logique jusqu'au bout et ne plus autoriser ces biocides devons nous vraiment gérer toute la nature ? Ne serait pas plus sage de laisser cette gestion aux renards et autre animaux classés 'nuisibles' sur des critères que pour ma part je conteste. Ces animaux ont toute leur place dans la chaine alimentaire rien ne justifie leur destruction.

""Dés lors que les produits sont évalués réglementairement et qu'ils sont utilisés par des professionnels j'y suis favorable.

""Nous souhaiterions tout d'abord faire une remarque sur le délai beaucoup trop court laissé pour cette consultation (mise en ligne le 20/01/14 et fin de consultation le 14/02/14). Le manuel semble ancien puisqu'on parle encore du projet de règlement Biocides certains liens en fin de document ne sont plus actifs. Il y a une forte disparité entre les chapitres celui sur l'évaluation de l'efficacité étant particulièrement sous-développé et insuffisant alors qu'il s'agit d'un point majeur du dossier. Il y est annoncé des « orientations révisées en 2013 » qui n'y sont évidemment pas puisque ces travaux sont encore en cours au niveau européen mais ce n'est pas pour autant que rien n'existe et que plus de précisions seraient à apporter (ex. évaluation des rodenticides modalité approuvées en 2009 d'après le texte p.42). Ce manuel n'est pas en cohérence avec les actuelles discussions dans le cadre de la mise en oeuvre du Règlement Biocides. Comment va-t-il être mis à jour pour intégrer les dispositions du Règlement Biocides et les résultats des discussions en cours ?

Le format « document » est-il le plus adapté pour la prise en compte des évolutions de la réglementation des guides des décisions prises en meeting workshop etc. Ne faudrait-il pas développé un site regroupant ces documents ou ayant un logigramme / une arborescence de liens vers les documents européens ? A ce jour tous les documents et guides concernant l'évaluation ne sont pas créés ou finalisés mais même ceux qui sont aujourd'hui utilisables seront amenés à évoluer : un manuel dans un format prenant en compte cette dynamique serait plus adapté.

""Même s'il est utile de disposer d'un tel manuel en français il nous apparait difficile de publier un document qui ne se réfère pas aux dispositions applicables mais à la directive 98/8. Le nouveau règlement BPR qui l'a remplacée au 1er septembre 2013 est mentionné en tant que projet. La date du 1er septembre 2013 est citée comme dans le futur... Il y a une disparité entre les différentes parties ";" on a l'impression que certaines ont été mises à jour plus récemment que d'autres ce qui conduit à un manque d'homogénéité dans les références. Nous constatons également des erreurs de traduction : oxydant au lieu de comburant""